



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-145492>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-145492**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CHR METZ THIONVILLE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché Global de Performance pour le projet d'ombrières et de panneaux photovoltaïques sur les parkings et la toiture du CHR de METZ-THIONVILLE

**Description** : Marché Global de Performance pour le projet d'ombrières et de panneaux photovoltaïques sur les parkings et la toiture du CHR de METZ-THIONVILLE

**Identifiant de la procédure** : 84aafda7-a0e6-43d7-8348-8eb75779a721

**Identifiant interne** : Cliqu240019-94

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le présent Marché, conclu sous la forme d'un marché global de performances, a pour objet un projet photovoltaïque en ombrières sur les parkings et en toiture du CHR Metz-Thionville (aussi appelé « hôpital de Mercy »). Le présent Marché au sens de l'article L.2171-3 du Code de la commande publique comporte des prestations de conception, de réalisation et d'exploitation-maintenance portant sur : - La conception et l'installation d'ombrières photovoltaïques et de panneaux photovoltaïque en toiture en autoconsommation totale sur le réseau privé de l'hôpital de Mercy ; - l'exploitation-maintenance de ce dispositif avec engagement de performance sur une durée de 60 mois. Les engagements de performances envisagés porteront sur les objectifs suivants : - Performance énergétique réelle de l'installation - Taux de disponibilité de l'installation La nature et l'étendue des besoins sont décrits au Programme et ses annexes joints dans le dossier de consultation.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nature supplémentaire du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45262000 Travaux de corps de métier spécialisés autres que travaux de couverture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 09331200 Modules solaires photovoltaïques

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Hôpital de Mercy 1, allée du Château - CS 45001

**Ville :** Metz cedex 3

**Code postal :** 57085

**Subdivision pays (NUTS) :** Moselle ( FRF33 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le marché à conclure est passé selon une procédure avec négociation (PAN) en application des articles L.2124-3, R.2124-3 et R.2161-12 à R.2161-20 du Code de la commande publique (CCP). Il est entendu que le recours à la procédure avec négociations est rendu possible de par le fait que le marché à conclure intègre une mission de conception, conformément aux dispositions de l'article R2124-3.3° du Code de la commande publique. La procédure se déroulera en deux étapes :  
4.2.1 Étape « Candidatures » : - Initiée par la publication de l'avis de marché et la mise en ligne du « dossier de consultation ». - Réception des candidatures. - Examen, analyse et vérification des candidatures. - Choix des candidats admis à soumissionner Le nombre de candidats admis à soumissionner est limité à quatre (4).  
4.2.2 Étape « Offres » :  
Organisation générale : L'acheteur invite les seuls candidats sélectionnés en étape « Candidatures » à soumissionner. Au titre de l'étape « Offres » le déroulé est le suivant : - Organisation d'une visite de site et d'une présentation du programme ; - Réception des offres initiales ; - Examen et analyse des offres initiales. Conformément à l'article R.2161-17 du Code de la commande publique, l'acheteur peut décider de négocier avec tous les soumissionnaires leur offre initiale. Il se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales en dehors de toutes négociations. En application des articles L.2124-3 et R.2161-17 du Code de la commande publique, l'acheteur pourra, s'il le décide, négocier les conditions du marché à l'exclusion des exigences minimales précisées au présent règlement de la consultation et des critères d'attribution également fixés dans la présente.

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Conditions pour obtenir les documents contractuels : Le retrait du dossier de consultation et l'envoi des candidatures et des offres se font de manière dématérialisée sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr> Complément d'information : Financement : budget de l'établissement - paiement direct conformément à l'article R2192-11 du code de la commande publique, les factures seront réglées hors délai bancaire, sous le délai maximum de 50 jours.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Marché Global de Performance pour le projet d'ombrières et de panneaux photovoltaïques sur les parkings et la toiture du CHR de METZ-THIONVILLE

**Description :** Le présent Marché au sens de l'article L.2171-3 du Code de la commande publique comporte des prestations de conception, de réalisation et d'exploitation-maintenance portant sur : - La conception et l'installation d'ombrières photovoltaïques et de panneaux photovoltaïque en toiture en autoconsommation totale sur le réseau privé de l'hôpital de Mercy ; - l'exploitation-maintenance de ce dispositif avec engagement de performance sur une durée de 60 mois. Les engagements de performances envisagés porteront sur les objectifs suivants : - Performance énergétique réelle de l'installation - Taux de disponibilité de l'installation

**Identifiant interne :** Cliqu240019-94

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nature supplémentaire du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45262000 Travaux de corps de métier spécialisés autres que travaux de couverture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 09331200 Modules solaires photovoltaïques

**Options :**

**Description des options :** Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles Le marché prévoit la mise en oeuvre de clauses de réexamen au sens de l'article R.2194-1 du Code de la commande publique. Les clauses de réexamen sont définies dans le Cahier des Clauses Administratives particulières.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Hôpital de Mercy 1, allée du Château - CS 45001

**Ville :** Metz cedex 3

**Code postal :** 57085

**Subdivision pays (NUTS) :** Moselle ( FRF33 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 78 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

## **Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** A la suite de l'examen, de l'analyse et de la vérification des candidatures, l'acheteur invitera simultanément et par écrit les candidats sélectionnés à soumissionner. Toutefois, dans le cas où un nombre limité de candidats serait prévu à l'article 4.2.1 du règlement de la consultation, l'acheteur se réserve la possibilité de poursuivre la procédure avec les candidats ayant les capacités requises si le nombre de candidats satisfaisant aux conditions de participation est inférieur au nombre précité.

**Prime: Montant de l'indemnité** Il est rappelé que la procédure prévoit la remise de prestations. Les offres seront de niveau « APS + ». Une indemnité d'un montant total de 19 000 Euros HT sera accordée à chaque soumissionnaire ayant remis des prestations conformes à la description donnée dans le « Guide de rédaction des offres ». Pour l'attributaire cette indemnité lui sera versée en même temps que les autres candidats. Le montant global et forfaitaire du marché tiendra compte de la prime reçue par le Titulaire en cours de la procédure. Par ailleurs, en vue de son règlement, en cas de groupement, la totalité de la prime sera réglée au mandataire du groupement.

**Suppression ou réduction de l'indemnité** Les modalités de réduction ou de suppression de la prime pour les concurrents dont les prestations seraient ou seront reconnues incomplètes ou ne répondant pas aux exigences de la consultation, seront appréciées par l'acheteur.

**Versement de la prime** Le paiement, par virement, interviendra dans un délai de 50 jours, compté à partir de la date de réception de la facture constitutive de la demande de paiement. Cette facture pourra être adressée à l'acheteur dès réception par les candidats de la décision les concernant quant au résultat de la consultation. Cette décision mentionnera le montant de la prime accordée. La facture correspondant au montant de la prime est datée et comporte, outre les mentions légales, les indications suivantes : - Le numéro de la procédure de passation. - Les nom, n° Siret et adresse du mandataire du groupement. - Le numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé dans l'acte d'engagement. La facturation se fait obligatoirement de manière dématérialisée par le biais du portail CHORUS Pro. Le portail Chorus Pro est une solution informatique gratuite et sécurisée mise à votre disposition par l'État afin de transmettre les factures sous forme dématérialisée.

### **5.1.9 Critères de sélection**

#### **Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** L'acheteur exige que le chiffre d'affaires global réalisé au cours de chacun des 3 derniers exercices disponibles soit au moins égal à : 10 M Euros HT.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### **Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Le respect des niveaux minimums au titre des capacités techniques et professionnelles est apprécié selon que les candidats fournissent ou non l'ensemble des certificats de qualification professionnelle ou les références équivalentes en nombre suffisant selon les exigences énoncées à l'article 10 du règlement de la consultation

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

### **Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

##### **Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Coût global du projet

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 40

##### **Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère technique : -Qualité fonctionnelle -Qualité technique et architecturale -Gestion du chantier -Organisation en phase d'exploitation-maintenance-performance -Performance de l'installation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 55

##### **Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** PME et artisans (part d'exécution du marché global confiée à des PME et artisans)

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 5

#### **5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2681914&orgAcronyme=x7c>

#### **5.1.12 Conditions du marché public**

##### **Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2681914&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 30/01/2025 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Strasbourg

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Strasbourg

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : CHR METZ THIONVILLE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : CHR METZ THIONVILLE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Strasbourg

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : CHR METZ THIONVILLE

**Organisation qui traite les offres** : CHR METZ THIONVILLE

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : CHR METZ THIONVILLE

**Numéro d'enregistrement** : 26570280300510

**Département** : Moselle

**Adresse postale** : 1, allée du Château CS 45001

**Ville** : Metz cedex 3

**Code postal** : 57085

**Subdivision pays (NUTS) :** Moselle ( FRF33 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Madame MARIN Elodie

**Adresse électronique :** direction.marches@chr-metz-thionville.fr

**Téléphone :** +33 387557986

**Adresse internet :** <http://chr-metz-thionville.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Strasbourg

**Numéro d'enregistrement :** 17670005200010

**Département :** Bas-Rhin

**Adresse postale :** 31 avenue de la Paix

**Ville :** Strasbourg

**Code postal :** 67000

**Subdivision pays (NUTS) :** Bas-Rhin ( FRF11 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

**Téléphone :** +33 388212323

**Télécopieur :** +33 388364466

**Adresse internet :** <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 0734dbf5-ba4c-49b3-84bc-065fd1f0f17c - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 27/12/2024 à 15:09

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/12/2024